



AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des infrastructures de transport terrestres relevant de la compétence de l'Agglomération Montargoise (4^{ème} échéance 2024-2029)

Dans le cadre du projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de 4^{ème} échéance pour les infrastructures routières situées sur le territoire de la communauté d'agglomération, l'AME lance une consultation auprès du public.

Ce projet présente les objectifs et les actions proposés afin de réduire au droit des voies d'intérêt communautaires de l'AME, le nombre de personnes et établissements sensibles impactés par des nuisances sonores dues aux infrastructures de transport.

Le projet est mis à la disposition du public pour consultation, pour une période de deux mois, du **23 février au 23 avril 2026 inclus**, conformément aux dispositions de l'article R. 572-9 du Code de l'environnement :

- au siège de l'AME, 1 rue du Faubourg de la Chaussée 45200 MONTARGIS du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- sur le site internet de l'AME à l'adresse suivante : www.agglo-montargoise.fr

Pendant la consultation, les observations du public peuvent être formulées :

- par écrit sur un registre mis à disposition à l'accueil de l'AME
- par courriel à l'adresse : PPBE4@agglo-montargoise.fr

Après examen des observations recueillies, l'AME adoptera définitivement le PPBE de 4^{ème} échéance en conseil communautaire.